

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MARS 2020**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, E. WERFELI

Absents excusés : M. BOULAY, P. BOULET, E. MIGNON, B. VIOLETTE, C. MONIS-ARRAIOL

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2019,

APPROUVE le compte de gestion et administratif 2019,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

Compte 002 Excédents antérieurs reportés	278 755,50
Compte 001 Excédents d'investissement reportés	124 466,09
Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	39 898,91

DECIDE d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

APPROUVE le Budget Primitif 2020 commune,

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 20.

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD

